LES SITES HOLDINGVITICOLEOTT.COM - HOLDINGYAKA.COM - JIVAGOHOLDING.COM

Category: Produits classiques: Danger!

Tag: Enquête





A consommer avec modération

Le site propose comme un grand nombre d'autres d'investir dans le vin. Il s'agit d'une usurpation d'identité. La page du site est rigoureusement identique à de nombreux autres sites frauduleux... L'arnaque à la vente de vin dure depuis plusieurs années. Nous avons identifié des dizaines de sites ! MÉFIANCE ABSOLUE pour toute proposition mirifique et en particulier avec plus values garanties. Cela n'existe pas. Nous avons identifié deux autres sites frauduleux créés le 30/05/2023 et 15/06/2023. Nos recherches sont publiées in fine de cet article. Ils remplacent des sites "grillés"

Les sites internet

Le site jivagoholding.com

Il a été créé le 30/05/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/jivagoholding.com

Le site holdingyaka.com

Il a été créé le 15/06/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/holdingyaka.com

Le site holdingviticoleott.com

Il a été créé le 16/01/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/holdingviticoleott.com

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Seule une page permettant d'accéder à la partie privée est accessible. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 87 68 04 92

Il s'inscrit dans une série intéressante :

corestate-corp.com 01 87 68 04 8	34
holdingviticoleott.com 01 87 68 04 9	92
jpha-conseil.com 01 87 68 05 g	52
square-habitat-immo.com 01 87 68 05 g	58
abn-conseil.com 01 87 68 05 6	34

Le site jpha-conseil.com est aussi un site d'arnaque au vin :

https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/les-sites-jdbr-investissements-com-jpha-conseil-com/

Les faux noms

Le site utilise :

• M. Christophe ROUSSEAU

Les produits

Il est proposé d'investir dans le vin avec des profits qui ne peuvent exister.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES10 3058 3512 4427 2000 1757 au nom de holding viti ott La société espagnole TM ENERGIA GROUP SL

Elle a été créée le 31/05/20222. Nous publions sa fiche d'identité :

https://librebor.me/en/borme/empresa/tm-energia-group/

Elle est aussi utilisée par un site d'arnaque aux ehpads :

https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-groupe-viel-com/

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une vraie société créée en 2004. Elle n'a pas de site internet, ce qui est une aubaine pour les escrocs. elle est spécialisée dans le secteur des activités des sociétés holding. Il s'agit de la prise de participation dans d'autres sociétés. Jamais elle ne vendra de vin! Les escrocs ont juste retenu le nom qui évoque bien sur le vin.

Le site jivagoholding.com

Seule une page permettant l'accès à la partie privée est accessible! Ce simple fait doit vous faire fuir. Aucune société sérieuse ne procède de la sorte.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 74 31 30 045

Il a fait l'objet d'une alerte :

Le numéro 07 43 13 00 45

Les informations juridiques

Il a été usurpé une fois de plus les renseignements juridiques d'une VRAIE société totalement étrangère à cette arnaque.

Le site holdingyaka.com

Seule une page permettant l'accès à la partie privée est accessible ! Ce simple fait doit vous faire fuir. Aucune société sérieuse ne procède de la sorte.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 87 68 11 84

Il s'inscrit dans une série intéressante :

brsma-client.com 01 87 68 10 49 gestion-enligne.com 01 87 68 11 24 holdingyaka.com 01 87 68 11 84 malakoff-gestion.com 01 87 68 13 57

Les informations juridiques

Il a été usurpé une fois de plus les renseignements juridiques d'une VRAIE société totalement étrangère à cette arnaque.

Une alerte a été mise en ligne :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/662250

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs! Le must? Ils ne peuvent pas savoir la situation!

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommate urs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les

liens ci-dessous:

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION!

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile <u>sans avoir versé</u> de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune

suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.